

Somme toute RHÔNE

DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 30 juin 2010
Données disponibles au troisième trimestre 2010

Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2010 : 8,7% (+0,1 point en un an ; taux stationnaire en région)
- 101 765 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.10 (+9,9% en un an contre +8,2% en région)
- 5 163 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (+10,1% en un an ; +6,0% en région)
- 58 173 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2010 par Pôle Emploi (hausse de 17,9% en un an contre +21,4% en région)
- Taux d'emploi direct de TH en 2008 (secteur privé) : 2,5%

Le contexte départemental

Plus petit département de la région de par sa superficie, le Rhône est pourtant le plus peuplé des départements rhônalpins et concentre près d'un tiers des emplois régionaux. Il intègre de grands centres de décisions et de nombreux sièges sociaux d'entreprises. Les activités de conseil, les services informatiques ainsi que l'ingénierie financière sont bien présents sur le territoire. Ainsi, le secteur tertiaire, surreprésenté par rapport à la moyenne régionale, concentre près de 75% des emplois salariés du secteur privé contre 68,3% au niveau de l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Le département dispose également d'une activité industrielle diversifiée ; le secteur pharmaceutique est particulièrement bien implanté avec la présence de nombreux centres scientifiques mais également l'industrie de la chimie et des équipements mécaniques. L'offre de sous-traitance est par ailleurs importante, notamment dans ce dernier secteur d'activité ainsi que dans le secteur de la transformation des métaux et de l'électricité électronique.

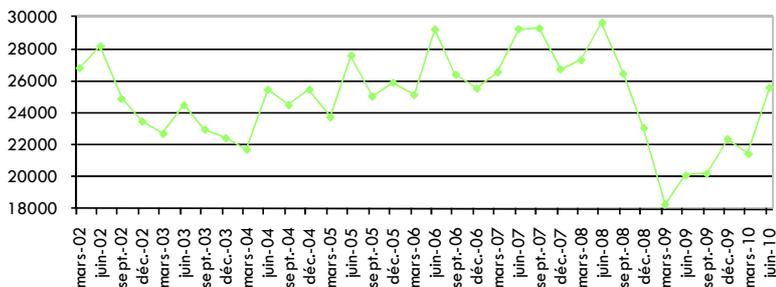
La situation économique du département dans son ensemble s'est nettement améliorée depuis un an, même si elle n'a pas retrouvé le niveau d'activité enregistré avant la crise économique de l'été 2008. Le 2^{ème} trimestre 2010 marque une rupture dans la tendance à la baisse de l'emploi salarié privé depuis la fin de l'année 2008. Ce résultat s'explique par une reprise nette des créations d'emplois dans le tertiaire conjuguée à un relatif de la baisse dans la construction et l'industrie. Sur un an, entre juin 2009 et juin 2010, le nombre de demandeurs d'emploi continue de croître (+9,9% contre +8,2% en Rhône-Alpes). Le taux de chômage s'élève à 8,7% de la population active au mois de juin 2009 pour l'ensemble du département. La zone d'emploi de Lyon où la présence de fonctions métropolitaines a permis de maintenir un certain niveau d'activité, a été relativement moins touchée par la crise économique.

L'emploi

L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

L'intérim est un bon reflet de la santé de l'économie avec un temps d'avance. En effet, l'activité intérimaire est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture, les intérimaires étant souvent les premiers touchés par les suppressions de poste.

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans le Rhône



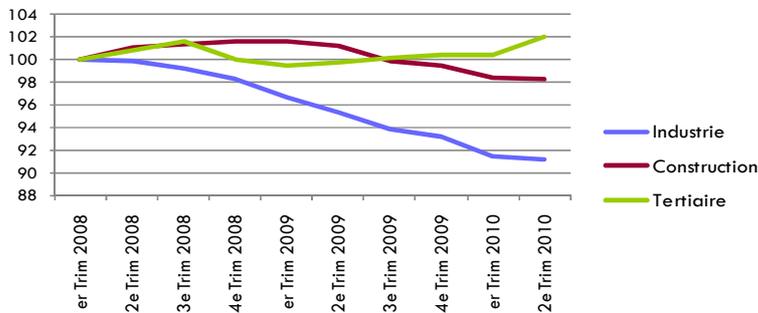
Source : UNEDIC, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

La répartition des effectifs par secteur d'activité montre une surreprésentation du secteur tertiaire dans le département en lien avec le nombre important de sièges sociaux d'entreprises installés dans l'agglomération lyonnaise. Ainsi, les salariés du secteur privé employés dans le tertiaire représentent 74,7% de l'ensemble des salariés du secteur privé du département contre 69,3% en Rhône-Alpes. Au 2^{ème} trimestre 2010, l'emploi total dans le Rhône semble repartir à la hausse avec une évolution de +1,1%, même si l'emploi dans l'industrie et la construction continue de baisser. Avec une baisse annuelle de 4,4%, le secteur industriel a perdu presque 12 000 emplois en cinq ans dans le département.

Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans le Rhône au 30 juin 2010

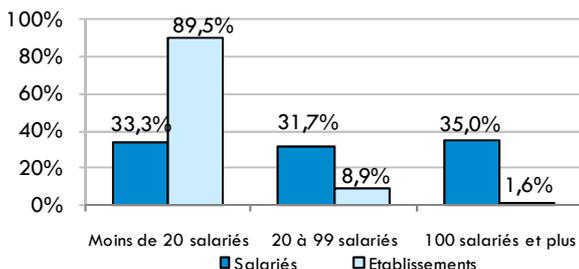
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	143	0,0%	ND
Industrie	104 421	17,4%	-4,4%
Construction	47 259	7,9%	-2,9%
Tertiaire	449 247	74,7%	2,4%
Total	601 070	100%	0,7%

Graphique 2 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité dans le Rhône (base 100 depuis le 1^{er} trimestre 2008)



Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Études trimestrielles, Estimations en données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

Graphique 3 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement dans le Rhône fin 2009



Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2009, données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

De même, depuis début 2009, l'emploi dans la construction ne cesse de décroître : l'évolution annuelle atteint -2,9%. Avec une hausse de 2,4% entre juin 2009 et juin 2010, le tertiaire fait exception et soutient l'évolution positive de l'emploi total dans le département (Graphique 2).

Par rapport à la moyenne régionale, en lien avec le tissu économique, les salariés du département sont plus souvent employés dans des établissements de grande taille : 35% d'entre eux travaillent dans des entreprises de 100 salariés et plus contre 30% des salariés rhônalpins.

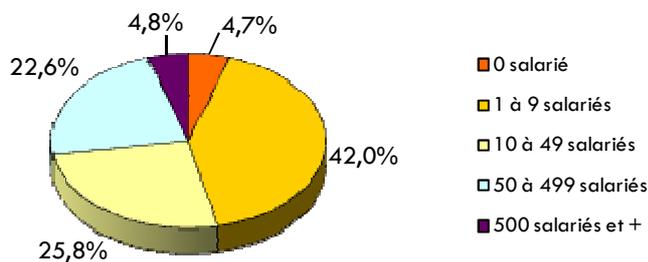
A la fin 2009, en lien avec la baisse du nombre d'établissements, les effectifs salariés diminuent par rapport à fin 2008. Ce sont les effectifs des établissements de 20 à 99 salariés qui diminuent le plus (-2,1%) en lien avec la baisse du nombre d'établissements (-1,6%).

Les offres d'emploi

Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans le Rhône au cours du premier semestre 2010

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	31 080	53,4%	16,5%
Offres temporaires	20 896	35,9%	18,2%
Offres occasionnelles	6 197	10,7%	25,1%
Offres d'emploi enregistrées	58 173	100%	17,9%

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 4 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans le Rhône au premier semestre 2010

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Parallèlement, le nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle Emploi dans le Rhône au premier semestre 2010 s'élève à 58 173, soit une hausse de 17,9% par rapport au premier semestre 2009 (21,4% en Rhône-Alpes). La part des offres durables est bien supérieure dans le département (53,4%) par rapport aux autres départements rhônalpins (Tableau 2). Elles sont par ailleurs plus souvent proposées par des établissements de grande taille : 27,4% d'entre elles émanent d'établissements de plus de 50 salariés, part supérieure à la moyenne régionale (22,5%) (Graphique 4).

Parallèlement, selon l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010, le nombre de projets de recrutement pour l'année s'élève à 51 817 dans le département. Dans 40% des cas, ces recrutements sont jugés difficiles (41% au niveau régional).

Définitions :

Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois
Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois
Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Concernant l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, le Rhône affiche, en 2008 comme en 2007, le taux d'emploi direct* le plus bas de la région (2,5%) (Tableau 3).

Les 8 381 personnes (ETP) en situation de handicap employées dans le département représentent 31,7% des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi de la région. Ce sont 1 961 établissements parmi les 3 532 assujettis** qui en emploient directement. En lien avec le tissu économique du département, une large majorité des bénéficiaires (61,5%) est employée dans le secteur tertiaire contre 51,6% en Rhône-Alpes. Les bénéficiaires du département sont plus souvent en Contrat à Durée Indéterminée (95,4% d'entre eux contre 92,3% en Rhône-Alpes). Par rapport aux bénéficiaires de la région, ils sont par ailleurs plus nombreux à bénéficier d'une rente AT/MP plutôt qu'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Concernant l'obligation d'emploi dans la fonction publique, le Rhône enregistre en 2008, un taux d'emploi direct de personnes handicapées (hors éducation nationale) équivalent à la moyenne de la région (4,6% contre 4,5%) (cf. résultats du CRDI).

Tableau 3 : Les unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et le taux d'emploi direct* 2008 par département en Rhône-Alpes (secteur privé)

Département	Nb d'unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés	Taux d'emploi direct* 2008
Ain	2 248	3,2%
Ardèche	1 088	3,7%
Drôme	2 009	3,4%
Isère	5 052	3,1%
Loire	3 777	4,1%
Rhône	8 381	2,5%
Savoie	1 464	3,0%
Haute-Savoie	2 409	2,9%
Rhône-Alpes	26 426	3,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2008, extraction au 10/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

* Taux d'emploi direct : nombre de salariés bénéficiaires effectivement employés / effectif d'assujettissement.

** Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

Le chômage

Attention, rupture dans les séries statistiques : les chiffres de cette publication ne sont pas comparables avec ceux des publications précédentes. En effet, suite à l'interruption des remontées d'informations vers Pôle Emploi de la liste des personnes obtenant l'AAH, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) hors bénéficiaires de l'AAH seule, sont pris en compte dans ce document. Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans le Rhône au 30 juin 2010

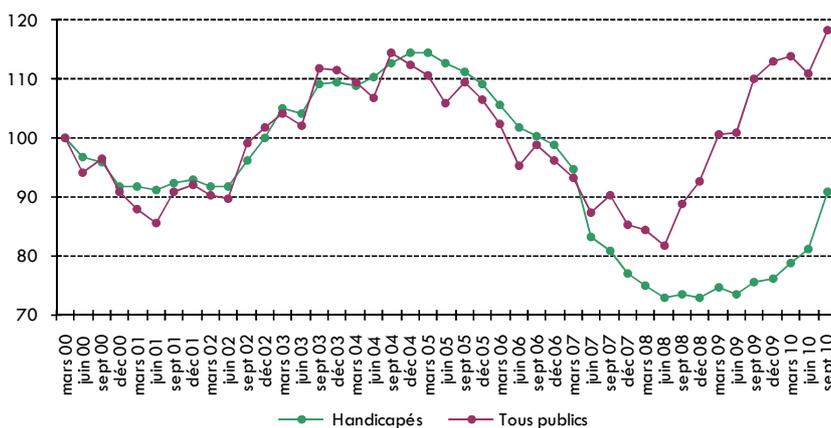
	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	4 108	73,2%	7,8%	65 113	57,9%	5,5%	69 221	58,7%	5,6%
Catégorie B	516	9,2%	17,3%	12 598	11,2%	5,6%	13 114	11,1%	6,1%
Catégorie C	539	9,6%	22,8%	18 891	16,8%	32,1%	19 430	16,5%	31,8%
Catégorie D	146	2,6%	3,5%	6 131	5,5%	25,9%	6 277	5,3%	25,3%
Catégorie E	305	5,4%	23,0%	9 669	8,6%	47,3%	9 974	8,5%	46,4%
Total	5 614	100%	10,6%	112 402	100%	13,1%	118 016	100%	13,0%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule.

A la fin du mois de juin 2010, le département du Rhône compte 101 765 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B ou C, soit une progression de 9,9% par rapport à juin 2009. Il s'agit de l'augmentation la plus importante, avec le département de la Haute-Savoie, parmi celles enregistrées dans les départements rhônalpins, même si elle s'est nettement ralentie par rapport à celle qui avait été observée en 2009. Au mois de juin 2010, le taux de chômage s'établit ainsi à 8,7% de la population active du département, niveau similaire à celui enregistré en région et de 0,1 point supérieur à celui enregistré un an auparavant.

Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap, hors bénéficiaires de l'AAH seule, progresse également, dans le même ordre de grandeur que pour l'ensemble du public. A noter que l'augmentation est

Graphique 5 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi dans le Rhône (catégories A, B et C) (base 100 mars 2000)



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.
Précaution de lecture : Les tendances observées sur le graphique 4 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestres par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

d'emploi handicapés pouvant être quand même sous-estimé du fait des changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005. D'autres hypothèses peuvent également être avancées pour expliquer l'évolution similaire du nombre de demandeurs handicapés par rapport à l'ensemble du public : la mise en œuvre de la loi ainsi que le développement d'actions qui ont pu favoriser le maintien dans l'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les 5 163 personnes handicapées (hors bénéficiaires de l'AAH seule) inscrites à Pôle Emploi en catégories A, B ou C représentent 5,1% de la demande d'emploi tous publics du département, part relativement faible par rapport aux autres départements de la région (6,4%).

relativement plus marquée dans le département par rapport à l'augmentation moyenne régionale (+10,1% contre +6%).

Suite à des difficultés de transmission d'information à Pôle Emploi, seuls les bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule sont pris en compte dans cette publication. Ils traduisent en effet plus objectivement la réalité de l'évolution dans le temps de la demande d'emploi des personnes en situation de handicap.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est souvent moins favorable que celle de l'ensemble du public. Quand le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage touchées. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation de ces chiffres et de leur évolution, le nombre de demandeurs

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Dans le Rhône, parmi les demandeurs d'emploi tous publics inscrits en catégories A, B, ou C, ce sont ceux dont l'ancienneté d'inscription est comprise entre 1 an et moins de 2 ans qui enregistrent l'augmentation relative la plus forte (+45,6%) entre le premier semestre 2009 et le premier semestre 2010, suivis des chômeurs de très longue durée (+22,6%). Les demandeurs âgés de 50 ans et plus sont également plus touchés que les plus jeunes. Pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap, hors bénéficiaires de l'AAH seule, ce sont les personnes avec les mêmes caractéristiques qui enregistrent les plus fortes augmentations relatives. Les caractéristiques du public handicapé du département diffèrent peu de celles observées pour l'ensemble de la région, compte tenu du poids qu'ils représentent dans le total régional (23,2%). A noter cependant que les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur sont davantage représentés dans le Rhône que dans les autres départements rhônalpins (25% contre 21% en Rhône-Alpes).

Tableau 5 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans le Rhône au 30 juin 2010

	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Homme	2 984	57,8%	7,1%	51 007	52,8%	9,7%	53 991	53,1%	9,5%
Femme	2 179	42,2%	14,6%	45 595	47,2%	10,0%	47 774	46,9%	10,2%
Moins de 25 ans	103	2,0%	14,4%	13 091	13,6%	4,1%	13 194	13,0%	4,2%
De 25 à 49 ans	3 164	61,3%	5,9%	69 684	72,1%	9,6%	72 848	71,6%	9,5%
50 ans et plus	1 896	36,7%	17,8%	13 827	14,3%	17,0%	15 723	15,5%	17,1%
Non qualifié	2 272	44,0%	6,0%	26 365	27,3%	7,2%	28 637	28,1%	7,1%
Qualifié	2 886	55,9%	13,5%	69 970	72,4%	10,8%	72 856	71,6%	10,9%
Sans diplôme, certif. d'études	1 613	31,2%	8,8%	15 340	15,9%	7,1%	16 953	16,7%	7,3%
CAP, BEP	2 258	43,7%	8,0%	31 853	33,0%	8,9%	34 111	33,5%	8,8%
Bac et plus	1 292	25,0%	15,9%	49 263	51,0%	11,3%	50 555	49,7%	11,4%
Moins de 6 mois de chômage	1 496	29,0%	4,3%	41 509	43,0%	-3,6%	43 005	42,3%	-3,3%
6 mois à moins de 12 mois	1 065	20,6%	-0,7%	24 680	25,5%	8,2%	25 745	25,3%	7,8%
1 an à moins de 2 ans	1 219	23,6%	21,3%	19 392	20,1%	47,5%	20 611	20,3%	45,6%
2 ans et plus	1 383	26,8%	17,5%	11 021	11,4%	23,3%	12 404	12,2%	22,6%
Total	5 163	100%	10,1%	96 602	100%	9,8%	101 765	100%	9,9%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi. - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Précision : Sont entendus par demandeurs d'emploi non qualifiés, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les postes dits qualifiés correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Suite à la fusion ANPE-ASSEDIC, trois nouvelles agences locales sont chargées de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi : l'agence de Saint-Fons, celle de Belleville et celle de Neuville. Par ailleurs, dans le département du Rhône, deux agences sont réservées à des publics spécifiques : l'espace cadres et l'unité spécialisée spectacle.

Tableau 6 : Les agences locales Pôle Emploi dans le Rhône au 30 juin 2010

	Handicapés		Non handicapés	
	Effectif	%	Effectif	%
Saint-Fons	204	4,0%	2 592	2,7%
Villeurbanne Pascal	224	4,3%	4 757	4,9%
Belleville	101	2,0%	1 783	1,8%
Lyon Croix-Rousse	85	1,6%	1 687	1,7%
Neuville	85	1,6%	1 666	1,7%
Villefranche sur Saône	372	7,2%	4 979	5,2%
Tarare	259	5,0%	3 762	3,9%
Givors	163	3,2%	3 057	3,2%
Rillieux la Pape	216	4,2%	4 390	4,5%
Saint Priest	243	4,7%	4 288	4,4%
Vaulx en Velin	226	4,4%	4 045	4,2%
Vénissieux	296	5,7%	4 892	5,1%
Oullins	273	5,3%	6 097	6,3%
Meyzieu	235	4,6%	3 391	3,5%
Tassin la Demi Lune	215	4,2%	5 061	5,2%
Lyon Victor Hugo	125	2,4%	3 455	3,6%
Lyon Vaise	320	6,2%	5 542	5,7%
Lyon Vivier Merle	461	8,9%	7 137	7,4%
Lyon Bollier	145	2,8%	4 287	4,4%
Bron	192	3,7%	3 148	3,3%
Unité spécialisée Lyon spectacle	50	1,0%	4 533	4,7%
Villeurbanne Perallièrre	301	5,8%	4 761	4,9%
Lyon Cazeneuve	347	6,7%	4 769	4,9%
Espace Cadres Lyon	19	0,4%	2 426	2,5%
Total	5 157	100%	96 505	100%

Rhône, deux agences sont réservées à des publics spécifiques : l'espace cadres et l'unité spécialisée spectacle. Sur le département, les cinq agences Pôle Emploi aux files actives les plus importantes (Lyon Vivier Merle, Villefranche, Lyon Cazeneuve, Villeurbanne Perallièrre et Vénissieux) regroupent plus d'un tiers des demandeurs d'emploi en situation de handicap (Tableau 6).

Nota Bene : Compte tenu de la création de nouvelles agences locales Pôle Emploi suite à la fusion ANPE/ASSEDIC en 2009, il n'est pas possible de présenter les évolutions ici.

Précision : 103 demandeurs d'emploi, handicapés ou non, sont suivis dans le cadre de la Convention de Reclassement Professionnelle (CRP). Ils sont pris en charge par une équipe de reclassement personnalisé (couvrant un ou plusieurs bassins ou un département) et ne sont donc pas rattachés à une agence locale. C'est pourquoi ils n'apparaissent pas dans la ligne total du tableau 6.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Les entrées et les sorties du chômage

Pour les demandeurs non handicapés comme pour le public en situation de handicap, les inscriptions au chômage ainsi que les sorties du registre du chômage augmentent au premier semestre 2010 par rapport au premier semestre 2009. Avec 2 296 entrées au chômage au premier semestre 2010, le département du Rhône enregistre une hausse de 2,4% des inscriptions pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (hors bénéficiaires de l'AAH seule) par rapport au premier semestre 2009 (-1,6% en région). Les entrées dans le département du Rhône concernent moins souvent qu'au niveau régional des personnes qui avaient déjà été inscrites à Pôle Emploi auparavant (82% des entrées contre 84%).

Parallèlement, 2 473 sorties du registre du chômage ont été enregistrées au cours du premier semestre 2010, soit une hausse moins rapide que pour le public non bénéficiaire de l'obligation d'emploi (+6,5% contre +16,5%). L'absence au contrôle, premier motif de sortie (43,6% des cas), progresse de 2,4% par rapport au premier trimestre 2009, comme les reprises d'emploi (16,6% des sorties) (Tableau 8).

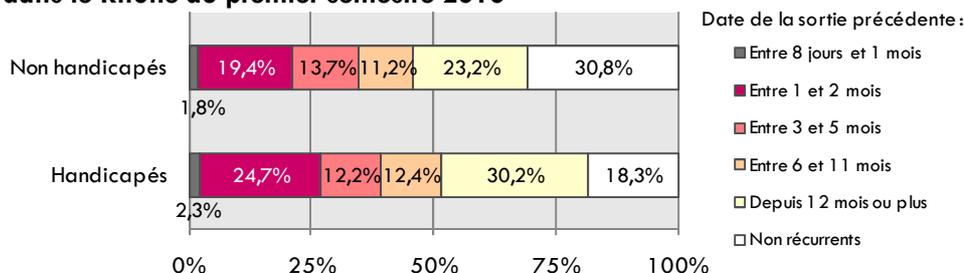
Tableau 7 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans le Rhône au premier semestre 2010

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	348	15,2%	-19,6%	10 180	13,2%	-25,9%
Licenciements économiques	55	2,4%	-19,1%	2 359	3,1%	-34,5%
Autres licenciements	293	12,8%	-19,7%	7 821	10,1%	-22,8%
Rupture conventionnelle de contrat	46	2,0%	ND	3 881	5,0%	ND
Démission	33	1,4%	-28,3%	2 419	3,1%	-12,5%
Fin de contrat	266	11,6%	-25,5%	14 988	19,4%	-9,6%
Fin de mission d'intérim	109	4,7%	-25,9%	6 216	8,0%	-34,6%
Première entrée	27	1,2%	50,0%	3 996	5,2%	12,9%
Reprise d'activité	307	13,4%	-7,8%	5 287	6,8%	-5,1%
Autres	1 160	50,5%	30,6%	30 253	39,2%	37,9%
Total	2 296	100%	2,4%	77 220	100%	2,5%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2009 et 2010- Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi. ND : non diffusable.

Précisions : Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 6 : Récurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, dans le Rhône au premier semestre 2010



Source : Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2010- Traitement : CRDI Rhône-Alpes -Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : 81,7% des entrées à Pôle Emploi des demandeurs en situation de handicap sont des réinscriptions contre 69,2% pour les demandeurs non bénéficiaires. 24,7% de ces entrées interviennent suite à une sortie qui avait eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, 19,4% pour les personnes non handicapées.

Tableau 8 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans le Rhône au premier semestre 2010

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	411	16,6%	2,5%	17 712	22,8%	17,4%
Entrée en stage	102	4,1%	-20,9%	2 289	3,0%	6,9%
Arrêt maladie	217	8,8%	2,8%	3 146	4,1%	10,3%
Dispense	51	2,1%	-26,1%	819	1,1%	-15,7%
Autres arrêts	77	3,1%	-2,5%	2 129	2,7%	13,5%
Total arrêts de recherche	345	14,0%	-3,9%	6 094	7,9%	6,9%
Changement d'agence	52	2,1%	-7,1%	2 060	2,7%	19,4%
Absence au contrôle	1 078	43,6%	2,4%	34 947	45,1%	17,1%
Radiation	206	8,3%	35,5%	6 563	8,5%	0,9%
Autres cas	279	11,3%	62,2%	7 873	10,2%	41,3%
Total	2 473	100%	6,5%	77 538	100%	16,5%

Source : Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2009 et 2010- Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes – Pôle Observatoire par Sandrine VANDELDE, Chargée d'études statistiques et Murielle KOEHLIN-ARSAC, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Décembre 2010.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'information...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n°12, octobre 2010 - Le dynamisme de la demande intérieure soutient la sortie de crise - synthèse conjoncturelle du deuxième trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

INSEE Rhône-Alpes La Lettre

La Lettre Analyses et Résultats n°127, mai 2010. La crise modifie la carte du chômage en Rhône-Alpes. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

OPALE - Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

Suivi économique conjoncturel, tableau de bord 3^{ème} trimestre 2010

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPHP et CRDI RA - déclarations 2009, effectifs au 1^{er} janvier 2008.

Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes

Repères & Analyses Rhône, emploi salarié, 2^{ème} trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.emploi-rhonealpes.fr

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses *études* et *périodiques* dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES,
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INFORMATIONS
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : observatoire@handiplace.org



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.